

BUREAU EXÉCUTIF

VENDREDI 13 JANVIER 2017 - 14H00/19H00

SAMEDI 14 JANVIER 2017 - 09H00/12H00

Présent(s)	BIGNET Frank, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GOSSE Cédric (vendredi), LESCURE Philippe, MONSERAT Michelle, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick.
Absent(s) excusé(s)	GOSSE Cédric (samedi), HUOT-JEANMAIRE Françoise

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- *"Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le point comparatif du nombre de licences et de clubs au 31 décembre 2016 :

- 59 974 licences au 31/12/2016 contre 56 433 au 31/12/2015, soit une progression de +3541 licences de date à date (+6,3%)
- 856 clubs au 31/12/2016 contre 809 au 31/12/2015, soit une progression de +47 clubs de date à date (+5,81%).

1.2. Siège fédéral : point de situation

Suite à l'audience du 28 novembre 2016, un jugement a été rendu en date du 19 décembre dernier. La décision formulée par Madame la Présidente du Tribunal d'Instance de St Denis nous est favorable, puisqu'il vient de nous être signifié que l'expulsion était prononcée.

Il reste à formuler cette décision aux occupants par voie d'huissier, et à engager avec la Préfecture, les démarches légales pour que la dite expulsion soit effective et nous permette de retrouver la pleine jouissance de nos locaux.

1.3. Point RH

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente aux membres du BE un point d'information relatif aux ressources humaines.

Les jours de fermeture de la F.F.TRI. sont arrêtés pour le 1^{er} semestre :

- Vendredi 26 mai 2017

Les jours de fermeture du 2^{ème} semestre seront arrêtés par le nouveau Bureau Exécutif après le 18 mars.

1.4. Service civique

Patrick SOIN, Secrétaire Général, précise que la F.F.TRI. a reçu l'agrément collectif le 23 décembre dernier par mail et le 2 janvier 2017 par courrier.

En vérifiant les documents, il s'avère que l'agence du service civique a oublié d'intégrer les clubs dans la liste des bénéficiaires. A ce jour, seules les ligues régionales sont prises en compte dans l'agrément. Un avenant est attendu pour la fin du mois de janvier.

1.5. Espace Tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, précise que les prochains développements programmés sont les suivants :

- sous réserve de validation par l'AG : la licence Action
- la licence de la Fédération Tahitienne de Triathlon
- le challenge Raids

1.6. Licence Outre Mer

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, propose la mise en place d'une popup en cas de sélection d'une ligue d'Outre Mer dans le cadre d'une prise de licence pour préciser :

- que la réduction consentie aux ligue d'Outre Mer est destinée à favoriser l'accès à la pratique pour les résidents DOM TOM et leur est exclusivement réservée.
- qu'un résident métropolitain désirant prendre une licence dans une ligue d'Outre Mer devra au préalable s'acquitter d'un droit équivalent à la réduction accordée par la F.F.TRI. et présenter le reçu correspondant.
- que toute fausse déclaration sera passible de sanctions disciplinaires.

Le BE est favorable à cette proposition.

1.7. Présentation PREZI

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, projette la présentation PREZI finalisée et destinée à être diffusée lors des AG de ligues pour présenter la F.F.TRI., la composition du budget fédéral, etc.

1.8. Modification de la RGF « Gestion des dérogations et classements sur les Raids en lieu et place de la CNS »

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, propose de soumettre au Conseil d'Administration le projet de résolution ci-dessous afin de décharger la Commission Nationale Sportive des questions relatives aux raids :

Toutes les missions dévolues à la CNS (dérogation à la RGF, validation des classements...) en lien avec les raids sont confiées à un groupe d'étude composé :

- *d'un membre du BE*
- *du DTN ou de son représentant*
- *du Président de la CNS ou son représentant*
- *du responsable de la mission raid ou de son représentant*

Le BE est favorable à cette proposition.

1.9. Calendrier prévisionnel des réunions institutionnelles 2017

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le calendrier prévisionnel du premier semestre 2017.

1.10. Courrier réponse aux sociétés d'inscription en ligne

Le Président LESCURE a pris connaissance des courriers transmis et proposera un RDV, le 31 janvier prochain, qui se tiendra au CNOSF.

2. Trésorerie Générale

2.1. Projet de budget prévisionnel 2017

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente au BE le projet de budget prévisionnel 2017.

3. Marketing / Communication

3.1. Bilan relations presse

Frank GASQUET, Vice Président en charge de la Communication et du Marketing, présente le bilan des relations presse 2016.

4. Triathlon Événements

4.1. Point général

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, présente un point d'information sur les dossiers en cours.

5. Vie Sportive

5.1. D3 Triathlon - Demi Finale Zone A - Pont Audemer 28 mai 2017

Les membres du BE valident l'attribution du label "1/2 Finale de la Zone A du championnat de France de D3 de Triathlon" à l'organisateur de Pont Audemer. L'épreuve se déroulera le 28 mai 2017.

5.2. Composition des Championnats de France des Clubs 2017

La composition des championnats de France des Clubs 2017 a été communiquée aux membres du BE par la Commission Nationale Sportive pour information :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 1 DE TRIATHLON

EQUIPES HOMMES (17)	DOSSARDS	EQUIPES FEMMES (15)
POISSY TRIATHLON	1 à 5	POISSY TRIATHLON
SAINT JEAN DE MONT VENDEE TRIATHLON	6 à 10	TRIATHLON VAL DE GRAY
E.C. SARTROUVILLE	11 à 15	METZ TRIATHLON
MONTPELLIER TRIATHLON	16 à 20	AUTUN TRIATHLON
TEAM CHARENTES TRIATHLON	21 à 25	ISSY TRIATHLON
VALENCE TRIATHLON	26 à 30	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
LES SABLES VENDEE TRIATHLON	31 à 35	T.C.G. 79 PARTHENAY
METZ TRIATHLON	36 à 40	STADE POITEVIN TRIATHLON
T.C.G. 79 PARTHENAY	41 à 45	TRIATHLON CLUB DE CHATEAUROUX 36
ROUEN TRIATHLON	46 à 50	E.C. SARTROUVILLE
VERSAILLES TRIATHLON	51 à 55	TEAM CHARENTES TRIATHLON
MONTLUCON TRIATHLON	56 à 60	TRIATHLON SAINT AMAND DUN 18
SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	61 à 65	DIJON TRIATHLON
VITROLLES TRIATHLON	66 à 70	VERSAILLES TRIATHLON
TRIATHLON CLUB DE LIEVIN	71 à 75	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE
TRICASTIN TRIATHLON CLUB	76 à 80	-
TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	81 à 85	-

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 2 DE TRIATHLON

EQUIPES HOMMES (16)	DOSSARDS	EQUIPES FEMMES (15)
ISSY TRIATHLON	1 à 5	LA ROCHELLE TRIATHLON
BESANCON TRIATHLON	6 à 10	C.R.V. LYON TRIATHLON
A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	11 à 15	LES PIRANHAS
C.R.V. LYON TRIATHLON	16 à 20	LES GIRONDINS DE BORDEAUX
LA ROCHELLE TRIATHLON	21 à 25	ROUEN TRIATHLON
G.T. VESOUL HAUTE – SAÔNE	26 à 30	A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42
TEAM TRIATHLON BAIE DE SOMME	31 à 35	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
ROUGEOT BEAUNE TRIATHLON	36 à 40	VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON
PONTIVY TRIATHLON	41 à 45	RENNES TRIATHLON
LES PIRANHAS	46 à 50	ENVY/ EPINAY SOUS SENART TRIATHLON
LES GIRONDINS DE BORDEAUX	51 à 55	TRIATHLON CLUB DE LIEVIN
TRIATHL'AIX	56 à 60	SARDINES TRIATHLON
ES BLANQUEFORT NATATION – TRIATHLON	61 à 65	TRIATHLON CLUB LA GRANDE MOTTE
RENNES TRIATHLON	66 à 70	MONTPELLIER TRIATHLON
AUTUN TRIATHLON	71 à 75	E.C.A. CHAUMONT TRIATHLON DUATHLON
ENDURANCE 72 TRIATHLON	76 à 80	-

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 1 DE DUATHLON

EQUIPES HOMMES (16)	DOSSARDS	EQUIPES FEMMES (16)
E.S.M. GONFREVILLE L'ORCHER	1 à 5	METZ TRIATHLON
METZ TRIATHLON	6 à 10	ISSY TRIATHLON
EVREUX AC. TRIATHLON	11 à 15	CÔTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS ST-OMER
A.S. CORBEIL-ESSONNES TRIATHLON	16 à 20	ROUEN TRIATHLON
ROUEN TRIATHLON	21 à 25	TRIATHLON VAL DE GRAY
CÔTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS ST-OMER	26 à 30	STADE FRANCAIS
ASPTT STRASBOURG TRIATHLON	31 à 35	LES TRITONS MELDOIS
TEAM NOYON TRIATHLON	36 à 40	NAVECO BETSCHDORF
LES TRITONS MELDOIS	41 à 45	CAMBRAI TRIATHLON
RENNES TRIATHLON	46 à 50	LES PIRANHAS
TRIATHLON SAINT AMAND DUN 18	51 à 55	MONTLUCON TRIATHLON
TRIATHLON VAL DE GRAY	56 à 60	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
SAINTE TRIATHLON	61 à 65	ANTIBES TRIATHLON
US PALAISEAU TRIATHLON	66 à 70	ENDURANCE 72 TRIATHLON
PONTIVY TRIATHLON	71 à 75	VERSAILLES TRIATHLON
LES PIRANHAS	76 à 80	RED STAR CLUB CHAMPIGNY

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 2 DE DUATHLON

EQUIPES HOMMES (16)	DOSSARDS
ENVY/ EPINAY SOUS SENART TRIATHLON	1 à 5
VITTEL TRIATHLON	6 à 10
ASPTT ANGERS	11 à 15
GRAVELINES TRIATHLON	16 à 20
RODEZ TRIATHLON 12	21 à 25
SENART TRIATHLON	26 à 30
ISSY TRIATHLON	31 à 35
ENDURANCE 72 TRIATHLON	36 à 40
MONTLUCON TRIATHLON	41 à 45
O.S.M.L. NATATION – TRIATHLON	46 à 50
MONT-SAINT-AIGNAN TRIATHLON	51 à 55
VERSAILLES TRIATHLON	56 à 60
VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON	61 à 65
CAEN TRIATHLON	66 à 70
TRIATHLON CLUB DE LIEVIN	71 à 75
RED STAR CLUB CHAMPIGNY	76 à 80

6. Développement

6.1. Raids / Swimrun

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, fait savoir qu'il a adressé un courrier aux Président-e-s de Ligues ainsi qu'aux Président-e-s de CRA précisant que :

- les RTS (Règles Techniques et de Sécurité) des Raids sont rédigées et seront validées très prochainement.
- les RTS du Swimrun sont en phase de finalisation en vue d'une présentation aux organisateurs de cette discipline avant de les soumettre pour validation en février prochain.
- ces RTS serviront aux ligues à statuer sur les dossiers techniques de ces épreuves dans le cadre d'une demande de licence manifestation F.F.TRI. ou dans le cadre d'une demande d'avis sollicité par toute personne, morale ou physique, souhaitant organiser une manifestation soumise à autorisation préfectorale (cf article R331-9-1 du Code du Sport).

Jean-Michel BUNIET a également rappelé la spécificité de ces pratiques pour lesquelles aucune règle de course, hormis les distances et l'accessibilité, n'est rédigée par la F.F.TRI.. Chaque organisateur définit ses propres règles et, les définissant, se charge de les faire appliquer et, si nécessaire, de les arbitrer. Les arbitres chargés de faire respecter les règles de course fédérales ne sont donc pas amenés à officier sur ces épreuves.

La mission Raid se tient à la disposition des Président-e-s de ligue pour les aider à composer une équipe en mesure d'assurer le suivi de ces épreuves. Si toutefois il s'avère impossible, elle pourra, avec le concours des cadres techniques attachés à ce dossier, apporter son soutien aux Président-e-s de ligues concerné-e-s.

6.2. Règles Techniques et de Sécurité Raids (RTS)

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente au BE les RTS (Règles Techniques et de Sécurité) des Raids pour validation.

Le BE valide les RTS des Raids. Ce document sera rendu disponible sur le site internet fédéral et diffusé aux clubs de raids, aux organisateurs de raids et aux Ligues Régionales.

6.3. Positionnement fédéral vis-à-vis du CIAA

Le BE est favorable sur le principe au maintien de la F.F.TRI. au sein du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) si la participation financière sollicitée reste mesurée et s'il est possible de se limiter au Sauv'nage, 1^{er} niveau de l'Ecole Française de Natation.

7. Haut Niveau / International / Médical

7.1. Rencontre des entraîneurs

Frank BIGNET, Directeur Technique National, fait savoir qu'une nouvelle édition de la "Rencontre des Entraîneurs" a été organisé le week-end précédent. Deux jours d'échanges, ouverts par le président Philippe LESCURE.

En présence de Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales, et de Thierry SAMMUT, Président de la Commission Nationale du Haut Niveau, entraîneurs de triathlon et paratriathlon, conseillers techniques de ligues, entraîneurs nationaux, et scientifiques ont partagé leur expertise et leurs expériences.

Un thème a fait office de fil rouge : l'accompagnement du sportif, triathlète ou paratriathlète au plus Haut-Niveau.

Une trentaine de participants étaient présents, et la diversité du public a permis des échanges enrichissants pour tous.

7.2. Délégation en faveur des personnes en situation de handicap

Frank BIGNET, Directeur Technique National, fait savoir que le secrétaire d'Etat aux sports a réuni la FFH, la FFSA et les fédérations retenues pour organiser la délégation au sein de leurs fédérations pour les 4 prochaines années.

25 fédérations ont demandé la délégation et 13 sont retenues : Canoë-Kayak, Equitation, Judo, Karaté, Rugby XIII, Ski nautique, Surf, Taekwondo, Tennis, Tir, Triathlon, Voile, Volley-Ball.

Le secrétaire d'Etat aux sports fixe 3 enjeux pour ces fédérations :

- Intégrer une stratégie de haut niveau pour être éligible au million d'euros en faveur de la préparation paralympique
- Nommer un référent
- Conventionner avec la FFH et la FFSA avec 3 missions :
 - Gérer la classification des sportifs
 - Assurer la formation des éducateurs et entraîneurs : technique liée aux différents handicaps et maîtrise des conditions d'accueil
 - Accueillir tous les types de handicap

Frank BIGNET précise que la délégation accordée concerne les personnes en situation de handicap physique, visuel et auditif.

8. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

8.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les ligues régionales, informe les membres du BE :

- de la démission de Patrick SANCHEZ de sa fonction de Président de l'association de coordination Grand Est pour en raison d'un prochain changement de fonction et de région.
- de la tenue d'une réunion le 12 janvier entre des représentants fédéraux et ceux des Ligues Provence Alpes et Côte d'Azur,
- de la réunion programmée (30 janvier) entre les représentants des Ligues Nord Pas de Calais et Picardie.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BE pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général